

CONCOURS INTERNE DE CONSEILLER TECHNIQUE DE SERVICE SOCIAL

SESSION 2012

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Le concours est ouvert aux membres des corps d'assistants de service social des administrations de l'État ainsi qu'aux membres du cadre d'emploi d'assistants territoriaux socio-éducatifs et aux membres du corps d'assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière. Les candidats doivent justifier d'au moins six ans de services effectifs au 1^{er} janvier 2012 dans un corps d'assistants de service social, dans l'exercice de la spécialité assistant de service social du cadre d'emploi d'assistants territoriaux socio-éducatifs, ou dans un emploi d'assistant de service social du corps des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière.

Les services exigés étant des services effectifs dans un corps ou dans un cadre d'emplois d'assistant de service social, les services accomplis en qualité d'agent contractuel ne peuvent en aucun cas être pris en considération.

Les candidats doivent être en position d'activité, de détachement ou de congé parental à la date de début de l'épreuve orale du concours.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Les inscriptions s'effectuent

par INTERNET : <http://www.education.gouv.fr/siac3>

QUAND S'INSCRIRE ?

CALENDRIER:

- Ouverture des inscriptions.....**Jeudi 15 septembre 2011 à partir de 12h00**
- Fermeture des services d'inscription**jeudi 27 octobre 2011 à 17h00 (heure de Paris)**

OÙ VOUS INSCRIRE ?

- Chez vous sur votre matériel personnel.
- Dans les cinq Inspections Académiques de l'Académie de Bordeaux.
- Au secrétariat de votre établissement scolaire.
- Au Rectorat de Bordeaux.

DATE DE L'ÉPREUVE ORALE : Du 23 au 25 janvier 2012

Pour la préparation aux concours administratifs :

toute documentation (programmes, annales) peut être obtenue au
Centre Régional de Documentation Pédagogique
75 cours Alsace Lorraine à Bordeaux

(<http://crdp.ac-bordeaux.fr>, rubrique « documentation administrative »).

**AFFICHAGE
OBLIGATOIRE**